DLP 14-6-79132275

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE C P P N° 536 A D

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47 rue Paul Doumer. 93100 MONTREUIL. Tel : 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL 60,00f
Régisseur de Recettes. D.D.A- P.V
Services Vétérinaires
107 bis rue du Fg St Denis 75010 PARIS
C C P 9063 96 U - PARIS

BULLETIN N° 109 - 13 JUIN 1979.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : * Les projections d'ascospores sont très faibles; les risques de contaminations par ces organes sont donc très limités.
* Une sortie de taches est en cours (contaminations primaires et secondaires du 21 au 23/5), et va se poursuivre jusqu'au 20 juin environ.
* De nouvelles contaminations se sont produites du 3 au 4 et du 10 au 11 juin; les taches correspondantes vont succéder à la sortie précédente. Elles devraient être faibles en vergers sains (plus de projections d'ascospores); mais importantes en vergers atteints.
* Ce n'est donc qu'à la fin du mois de juin que l'on pourra juger de l'opportunité d'une interruption des traitements. En conséquence, la protection de tous les vergers doit être assurée jusqu'à cette période.

OIDIUM DU POMMIER : La protection des variétés sensibles doit être maintenue.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Le risque de contaminations persiste.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES :
* Secteurs urbains et chauds
Dans ces secteurs, en cages, des sorties notables ont été enregistrées début juin. Les premières éclosions vont se produire vers le 15 et deviendront plus sérieuses à partir du 18. Un traitement sera donc nécessaire à la fin de cette semaine.
* Secteurs froids(type Plateau de Limours)
Les sorties en cage sont encore très faibles, attendre un nouvel avis.
* Autres Secteurs
Un premier traitement est à prévoir vers le 20.

PUCERONS : On note une recrudescence de l'activité de ces ravageurs, particulièrement du P. vert du Prunier, du P. cendré du Pommier et du P. noir du Cerisier, dans une moindre mesure du P. vert non migrant (Aphis pomi) dont les premières colonies ont été observées sur Poirier.
Le P. lanigère a repris son activité et localement les infestations sont déjà importantes. Les seuils d'intervention sont les suivants : P. cendré 2 %, P. vert migrant 50 %, P. vert non migrant 15 %, P. lanigère 10 % des pousses infestées. Dans les traitements, tenir compte de la présence éventuelle des coccinelles et autres prédateurs.

PSYLLES : Les pontes déposées par les adultes d'été sont en sensible augmentation dans de nombreux vergers. Ces oeufs sont visibles surtout à l'extrémité des jeunes pousses. Il est indispensable de contrôler l'importance de ces pontes et leur évolution. Dans les vergers les plus infestés, un traitement est à envisager à l'apparition des jeunes larves. Nous rappelons que les oeufs qui viennent d'être pondus sont blanc et ceux proches de l'éclosion sont orange. Aux températures actuelles, la durée d'incubation est d'une dizaine de jours.

ACARIENS : Localement, les dégâts sont importants.

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur - Gérant : P. JOURNET.

P472

BETTERAVES

* Pucerons : On observe une généralisation des infestations de Pucerons noirs, par contre la présence de Pucerons verts reste très localisée.
Un traitement n'est nécessaire que si l'on observe :
- P. noir 5 à 10 pucerons par betterave ou 1 betterave sur 2 avec une petite colonie.
- P. vert 2 à 5 individus en moyenne pour 10 betteraves.

* Pégomyie : Des pontes sont observées localement. Un traitement ne doit pas être décidé sur la constatation de ces pontes mais après l'observation des premières galeries. Le seuil retenu est d'une galerie pour 2 feuilles en moyenne.

CEREALES

BLE D'HIVER : stade épiaison

SEPTORIOSE : Les conditions climatiques actuelles, pluies, averses fréquentes sont favorables au développement de la maladie et à l'apparition de symptômes sur épis. Un traitement est nécessaire à l'épiaison si des symptômes de la maladie sont bien visibles sur l'étage foliaire supérieur (une des 3 dernières feuilles en partant de l'épi), ce qui est le cas dans 30 à 40 % des parcelles du réseau.

Le choix du produit devra tenir *compte de la présence ou non de Fusariose à la base.*

OIDIUM : Cette maladie n'est observée que très localement.

En complément du tableau publié dans le Bulletin n° 107, nous signalons que les produits ci-dessous viennent d'être homologués pour lutter contre la Septoriose du Blé :

- Carbendazime + Manèbe (6 + 50%) : Bavistine M : 5 kg/ha (B.A.S.F.)
- Carbendazime + Manèbe (8 + 64%) : Grex Tx : 3 kg/ha (Pépro)
- Carbendazime + Mancozèbe (6,7+53,4%): Epidor P : 3,75 kg/ha (La Quinoléine)
- Manèbe + Soufre micronisé (16 + 64%): Silodor 80 : 12,5 kg/ha (R.S.R.)
- Manèbe + Triforine (80 % et 190 g/l): Saprol M : 2 kg + 1,5 l/Ha (Sovilo)
- Manèbe + Thiophanate Méthyl (50 + 15 %) : Peltar M : 5 kg/ha

PUCERONS : Seuls quelques pucerons ont été observés sur feuille dans trois parcelles. *L'addition systématique d'un insecticide au traitement fongicide est à PROSCRIRE.*

ORGE DE PRINTEMPS : stade début montaison

On observe fréquemment la présence de Rhynchosporiose. Dans les cas les plus graves, un traitement peut être nécessaire au stade 2 noeuds - gonflement.

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Depuis le 20 mai, les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Pour toutes les cultures sensibles dont la levée était homogène à la date ci-dessus, un premier traitement est nécessaire *dès la réception du bulletin.*

CONCOURS MILDIOU

Comme chaque année, la Station organise un Concours pour la détection des premières taches de Mildiou qu'elle qu'en soit l'origine : tas de déchets, repousses, cultures. Ce Concours est ouvert à tous : Abonné ou non aux bulletins techniques de la Station.

Dans chacun des départements de la Circonscription, Ile de France, 2 prix seront attribués : un prix de 75,00 f à la première personne qui aura trouvé une tache de Mildiou et un prix de 30,00 f à la seconde.

Les feuilles présumées atteintes devront être envoyées sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles 47, rue Paul Doumer 93100 MONTREUIL.

Afin que l'envoi parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées entre deux buvards. Il est déconseillé d'employer les sacs en matière plastique.
L'échantillon devra être accompagné des renseignements suivants :

Nom et prénom : Adresse :

Commune où est située la culture : Lieudit :

Situation de la parcelle : (1) plaine - vallée - cuvette :

Variété attaquée : Date de plantation :

Hauteur des fanes : Date de la découverte des 1ères taches :

Situation des 1ères taches : (1) feuilles basses - feuilles du milieu - feuilles du sommet - sur la tige Importance de l'attaque (nombre de taches découvertes, nombre de pieds atteints) :

La culture est-elle irriguée ?

(1) Rayer la mention inutile.

COLZA DE PRINTEMPS : L'activité des Méligèthes reste à surveiller.

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DU CHOU : Un nouveau vol est en cours.

BOTRYTIS DU FRAISIER : Les pluies de ces derniers jours ont créé des conditions favorables à la maladie. Un traitement peut être réalisé pour les variétés tardives à la fin de la floraison quand apparaissent les premiers fruits verts.

HARICOTS : Localement, présence de Pucerons noirs.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON

P473

Les produits *classiques* utilisés jusqu'à maintenant dans la lutte contre le Mildiou de la Pomme de terre sont essentiellement *préventifs*.

De nouvelles matières actives viennent d'être autorisées à la vente et vont permettre une certaine souplesse d'utilisation.

Fongicides à base de CURZATE	Fongicide à base de METALAXYL
4 % de Curzate + 46 % de Mancozèbe : Fulvax 2,5 kg/Ha (La Quinoléine) Rémiltine 2,5 kg/Ha (Sandoz)	12 % de Métalaxyl : Acylon 2 kg/Ha (Ciba Geigy)
3,3 % de Curzate + 6,7 % de Captafol + 10 % de Folpel : Sygan 3 kg/Ha (Seppic)	
Non systémiques	Systémiques
PENETRANTS	
Mais localisé à l'organe couvert par le fongicide.	Absorbé par les racines et véhiculé dans toute la plante.
Pas de protection des organes non couverts par le fongicide.	Protection des organes verts formés après traitement. Persistance d'action environ 15 jours.
ACTION PREVENTIVE	
Protection externe empêchant la germination des spores ou la pénétration du champignon.	
ACTION STOPPANTE	
Destruction du champignon après sa pénétration dans le végétal (contamination). 2 à 3 jours	3 à 5 jours
RENOUVELLEMENT APRES LESSIVAGE PAR LA PLUIE (20-25 mm)	
Renouvellement obligatoire dès que possible au plus tard 3 j. après le début de la pluie.	Non lessivable après pénétration demandant environ ½ heure.
REMARQUES	
	Activité moindre en fin de végétation à cause du ralentissement du courant de sève.